



Natura 2000

Vallée du Gardon de Saint-Jean

Lettre d'information du site Natura 2000 N°3 - Septembre 2014

Chers habitants de la vallée du Gardon de Saint-Jean,

Depuis 2013, nous mettons concrètement en œuvre les actions du document d'objectifs.

Cela se traduit par l'engagement volontaire de 6 exploitations agricoles dans des contrats favorisant des pratiques respectueuses de la biodiversité, par la mise en place réussie de l'observatoire de la biodiversité et de nombreuses autres actions que je vous laisse découvrir dans ce numéro et en intégralité sur notre site internet.

La dynamique est bien engagée mais il faut la pérenniser !

Dans le contexte de changement de programmation des fonds européens et de l'autorité de gestion de ces fonds (auparavant l'Etat, maintenant la Région) et de baisse des crédits nationaux et européens, nous veillons à ce que nos actions pour la préservation de la biodiversité et leurs retombées socio-économiques sur notre territoire rural puissent se poursuivre dans les meilleures conditions.

La participation de chacun des acteurs du territoire et la mobilisation des habitants de la vallée sont les clés de réussite de ce projet de développement durable de notre vallée.

Merci à tous ceux s'étant déjà impliqués ces derniers mois, en espérant que vous soyez plus nombreux encore d'ici la prochaine lettre d'information !

François Abbou
Président du
comité de
pilotage du site
Natura 2000



Aulnaie-Frênaie :
un habitat d'intérêt
communautaire
©CBE

CONCERTATION

Suite aux élections municipales, le président du comité de pilotage et la chargée de mission ont envoyé un courrier à tous les conseils municipaux du site Natura 2000 pour leur proposer une présentation de cette démarche et répondre à toute question sur ce sujet.

Cette rencontre se concrétisera selon le souhait de chacun des conseils municipaux.

Elle s'inscrit dans la poursuite de la concertation de la démarche et a pour objectif de renforcer les collaborations et partenariats avec les élus locaux et communes de la vallée.

Contrats agricoles : retombées économiques et préservation de la biodiversité

Rappel

Les contrats agricoles ou MAEt (Mesures Agro-Environnementales territorialisées) ont pour objectif de favoriser des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et notamment des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Ces pratiques agricoles peuvent générer un surcoût pour l'agriculteur (rendement moindre, temps de travail plus important, etc.) qui est chiffré et indemnisé dans le cadre de ces contrats.



Prairie de fauche : un habitat d'intérêt communautaire
© CBE

Bilan positif des campagnes 2013 et 2014

6 exploitations agricoles se sont engagées dans ce type de contrat (4 en 2013, 2 en 2014) :

- elles se situent sur les communes de L'Estréchure, Saumane, Les Plantiers, Saint-André de Valborgne
- le total des indemnisations s'élève à **42 500€** par an pour les 6 exploitations
- **308 ha d'habitats d'intérêt communautaire** bénéficient ainsi de ces contrats agricoles
- les principales mesures souscrites concernent la **gestion extensive des prairies maigres de fauche** (4 exploitations - près de 14 ha) et la **gestion pastorale des châtaigneraies** (les 6 exploitations - près de 284 ha).

La reconquête des milieux en déprise et la gestion pastorale des landes et pelouses font aussi partie des mesures choisies par les agriculteurs.

Et en 2015 ?

Les MAEt étaient, jusqu'à présent, automatiquement activées sur les sites Natura 2000 en animation.

A partir de 2015, dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020, les territoires éligibles aux contrats agricoles seront sélectionnés sur appel à projet, ce dernier incitant notamment au regroupement des sites Natura 2000.

La Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes - Terres solidaires, animatrice du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », travaille d'ores-et-déjà sur cet **appel à projet** pour que les agriculteurs volontaires puissent s'engager sur des contrats agricoles en 2015.

Elle tiendra informés les agriculteurs et acteurs de la vallée de toutes les évolutions pour 2015.

Pacte pastoral intercommunal

Un processus de co-construction d'un pacte pastoral intercommunal est engagé depuis un an et demi au sein du territoire de la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

L'enjeu est d'assurer la pérennité du pastoralisme sur ce territoire en raison de ses fonctions socio-économiques, culturelles, écologiques et paysagères.

Ce projet innovant impulsé par des éleveurs, relayé par les élus locaux et appuyé par le monde de la recherche scientifique rejoint certains objectifs Natura 2000, notamment l'entretien et la reconquête des milieux ouverts par le pastoralisme extensif. Une initiative forte intéressante, à suivre !

Cynips du châtaignier

Le cynips est un insecte qui pond dans les bourgeons des châtaigniers et provoque, au printemps suivant, l'**apparition de galles diminuant ainsi la production de fleurs et de fruits**.

Une lutte biologique est en place. Il est inutile de couper les châtaigniers infectés ou de détruire les galles. Une seule chose à faire si vous observez du cynips sur des châtaigniers, **contacter le référent** afin d'organiser au mieux la lutte biologique :

Antoine MARCERON
OIER SUAMME
04 66 54 29 67

antoine.marceron@suamme.fr

Plus d'infos (plaquette officielle, arrêté préfectoral, cartes de répartition, etc) :
valleegardonsaintjean.n2000.fr
rubrique : Participer, aller plus loin / Approfondir / Cynips



Galle provoquée par le cynips
© A.Marceron - SUAMME

Observatoire de la biodiversité de la vallée du Gardon de Saint-Jean : c'est parti !

Un observatoire ? Pour quoi faire ?

Cet observatoire a pour objectif :

- de faire découvrir la faune et la flore protégées par Natura 2000,
- de mettre en place des outils et des partenariats facilitant la transmission des observations naturalistes,
- d'organiser des inventaires naturalistes participatifs.

Il permettra ainsi une **amélioration des connaissances naturalistes** sur le site Natura 2000 afin d'adapter au mieux les mesures de gestion.

Il s'adresse à tout le monde !

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Un lancement réussi

Le vendredi 25 avril 2014 à Saint-Jean du Gard, une **vingtaine de participants** a participé à ce lancement. Au programme : balade nature, échanges en salle et apéritif offert !

Merci à nos partenaires, le **centre socio-culturel L'Oustal** qui a participé à la réflexion et à la réalisation de ce lancement, au **Conseil Général du Gard** venu en renfort animer la balade nature et à l'**association Gard Nature**.

Partenaire privilégié, cette association est animatrice d'un observatoire du patrimoine naturel à l'échelle départementale et est dotée d'un site internet permettant la saisie en ligne des observations naturalistes que nous utiliserons dans le cadre des animations du site Natura 2000 (www.naturedugard.org).

Plus d'infos sur les animations réalisées, celles à venir, comment transmettre ses observations :
valleegardonsaintjean.n2000.fr
rubrique : Participer, aller plus loin / Participer / Observatoire

*Tout au long de l'année, n'hésitez pas à transmettre vos observations naturalistes !
De nouvelles animations seront mises en place en 2015.*



Les animations réalisées en 2014

- Un inventaire participatif sur le Lucane cerf-volant avec l'OPIE : la carte synthétique de vos observations bientôt en ligne sur internet !
- Une journée inventaire et découverte des libellules avec Gard Nature
- Une demi-journée d'information et de sensibilisation sur les espèces végétales invasives avec le SMAGE des Gardons
- Découverte d'une pêche électrique pour le suivi piscicole avec la Fédération Départementale de Pêche du Gard et de Protection du Milieu Aquatique



Au total, plus de 50 personnes ont participé à l'observatoire de la biodiversité de la vallée du Gardon de Saint-Jean en 2014 !

Point sur l'évaluation des incidences

L'évaluation des incidences permet de **vérifier avant leur réalisation que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.**

Plusieurs textes réglementaires définissent les projets qui sont soumis à évaluation des incidences, ils sont en libre téléchargement sur le site internet.

Le **porteur de projet** rédige son évaluation des incidences, l'**animateur Natura 2000** peut l'accompagner en fournissant les informations à sa disposition, les **services de l'Etat** instruisent le dossier.

Deux cas de figure majoritaires se dégagent :

- si votre projet doit déjà faire l'objet d'un dossier administratif spécifique (autorisation au titre de la loi sur l'eau, étude d'impact, etc.) : l'évaluation des incidences est intégrée à ce dossier souvent réalisé par un bureau d'études ;
- sinon, l'évaluation des incidences est en général réalisée par le porteur de projet lui-même sans faire appel à un bureau d'études.

Plus d'infos : valleegardonsaintjean.n2000.fr

rubrique : Qu'est-ce que Natura 2000 ? / Evaluation des incidences

Les autres actions, en bref

De nombreuses autres actions ont été menées ou sont menées tout au long de l'année par la structure animatrice Natura 2000, en voici quelques exemples.

- **Un inventaire complémentaire sur les chauves-souris** a été mené par l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Etude et la protection de l'Environnement) à l'automne 2013. Cette étude complémentaire a permis d'améliorer les connaissances et d'affiner les mesures de gestion à mettre en place. Rappelons que **toutes les espèces de chauves-souris sont protégées au niveau national, certaines le sont également au niveau européen via Natura 2000.**

La vallée du Gardon de Saint-Jean porte une responsabilité particulière pour la préservation des chauves-souris. On y trouve 20 espèces de chauves-souris différentes (ainsi que 6 autres à confirmer), sur les 34 espèces connues en France métropolitaine.



© CCCAC-KJ

- Différentes animations de **sensibilisation** ont également été menées en 2013 et 2014 en partenariat avec le Parc National des Cévennes : découverte du castor, de la loutre, des chauves-souris, balade naturaliste, etc. D'autres seront programmées en 2015.

- Suite au diagnostic écologique du document d'objectifs puis aux échanges avec les communes concernées et le comité de pilotage, le **périmètre du site Natura 2000 est en cours de réajustement.**

Une consultation des communes aura lieu dans les mois qui viennent.

- **Relai local auprès des élus et habitants du territoire sur les questions environnementales**, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Natura 2000 !



Minioptère de Schreibers,
une espèce de chauves-souris
d'intérêt communautaire
© F. Claireau

- Le site Natura 2000 a organisé pour la 1ère fois une animation pour la **Fête de la Nature**, le dimanche 25 mai, en partenariat avec Alain Renaux, ethnobotaniste et la mairie de Ste-Croix-de-Caderle.

La **balade contée sur les usages et savoirs locaux des plantes cévenoles** a rencontré un vif succès avec une trentaine de participants !

- Fin 2013 - début 2014, un groupe **d'étudiants** de SupA-gro Florac a enquêté des agriculteurs des 3 vallées cévenoles (St-Jean, Mialet, Galeizon) afin **de mieux connaître et valoriser les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité** mises en place par les agriculteurs, au-delà de celles répertoriées dans les contrats agricoles. Un travail qui sera poursuivi et valorisé par les chargés de mission Natura 2000.

CONTACT

Karen JOYAUX
Chargée de mission Natura 2000
04 66 85 34 42
natura2000_gardonsaintjean@
yahoo.fr

Communauté de Communes
Causses Aigoual Cévennes
Terres Solidaires
Mairie de Peyrolles (30124)

Bulletin d'info

En complément de cette lettre annuelle, nous rédigeons un bulletin d'information mensuel envoyé par mail.

Il synthétise toutes les informations du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » et celles des partenaires en lien direct avec les objectifs Natura 2000.

Pour vous abonner (et vous désabonner),
envoyez-nous simplement un mail.

Directeur de publication : François ABBOU
Rédaction : Karen JOYAUX
Dépôt légal : SEPTEMBRE 2014
ISSN en cours
Imprimé en 3000 exemplaires
Gratuit.



Conception, réalisation :
Isabelle Collumeau - 06 72 08 38 10
Impression : Clément - 30120 Avèze
Imprimé sur papier recyclé

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE